



**Projet d'Appui au Secteur de l'Electricité (PASE)**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET –**  
**AMI N° 54/2021**

**PAYS :** SENEGAL

**PROJET :** PROJET D'APPUI AU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (PASE)

**MISSION DE CONSULTANT : RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE SUIVI-EVALUATION (AUDIT) DES MISES EN ŒUVRE DES PLANS D'ACTION DE REINSTALLATION DU PROJET DE CREATION DU POSTE INJECTEUR A GUEDEAWAYE ET DES TRAVAUX DE REPRISE DE RESEAU 30KV A PARTIR DU NOUVEAU POSTE DE GUEDEAWAYE, DU PROJET RACCORDEMENT DE LA LIGNE 30KV KEDOUGOU-FONGOLEMBI ET DU PROJET DE RACCORDEMENT DE LA LIGNE 30KV BONKONTO - MEDINA GOUNASS**

N° Projet : **P125565**

N° de Crédit IDA : **N°A 58920 SN**

N° de Référence PPM Banque Mondiale : **96-CONS-PASE-2021**

N° de Référence PPM SENELEC : **C\_PASE\_073**

**1.** Cette sollicitation de Manifestations d'Intérêt (MI) fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés fait dans : **United Nations Development Business (UNDB) One Line - DB Référence N° WB1452-03/13 du 19 Mars 2013**, suivi de la Publication Nationale de l'AGPM 2022, parue dans le **Journal National « Le Soleil » du 14 décembre 2021**.

**2.** L'État du Sénégal a reçu un financement de l'Association internationale de développement (IDA), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du Contrat suivant pour : **« LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LE SUIVI-EVALUATION-SE (AUDIT) DES MISES EN ŒUVRE DES PLANS D'ACTION DE REINSTALLATION DU PROJET DE CREATION DU POSTE INJECTEUR A GUEDEAWAYE ET DES TRAVAUX DE REPRISE DE RESEAU 30KV A PARTIR DU NOUVEAU POSTE DE GUEDEAWAYE, DU PROJET RACCORDEMENT DE LA LIGNE 30KV KEDOUGOU-FONGOLEMBI ET DU PROJET DE RACCORDEMENT DE LA LIGNE 30KV BONKONTO - MEDINA GOUNASS»**.

**3. OBJECTIF DE LA MISSION :**

L'objectif principal de la mission consiste à vérifier et évaluer si toutes les activités prévues dans le plan d'action de réinstallation ont été réalisées selon les normes de la législation nationale et des bailleurs de fond tels que la Banque Mondiale. Il s'agit entre autres de :

- Vérifier que le programme de travail et le budget du PAR sont exécutés conformément aux prévisions ;

- Vérifier que la qualité et la quantité des résultats espérés sont obtenues dans les délais prescrits ;
- Etablir et interpréter la situation de référence des populations affectées, avant le démarrage du projet en matière sociale et économique, y compris les personnes vulnérables ;
- Analyser les constats de l'étude ;
- Mettre en évidence les opportunités qui pourraient bonifier ou mettre en valeur les mesures déjà prévues ;
- Identifier tout facteur ou situation imprévu susceptible d'influencer le déroulement des activités de mise en œuvre ou de réduire l'efficacité des mesures mises en place ;
- Vérifier que les coûts des mesures sont conformes aux budgets ;
- Si toutefois, l'étude relève qu'il existe des écarts entre les activités prévues et celles réalisées, recommander dans les meilleurs délais aux instances responsables, des mesures correctives appropriées.

#### **4. MISSION DU CONSULTANT (Firme, Cabinet, Bureau d'Etude) :**

Le Consultant SE, est responsable (i) du suivi et de la coordination de toutes les activités relatives à la mission, ainsi que de l'évaluation des résultats de la mise en œuvre des PAR, en particulier du rétablissement des moyens de subsistance des personnes affectées par le projet sur la base des rapports des PAR.

Le Consultant sera recruté sur la Base de la Méthode de « Sélection par la Qualification du Consultant (SQC) », de la Banque Mondiale contenue dans les Directives des Consultants révisées en Juillet 2014.

Le Consultant en Suivi-Evaluation (SE) a pour rôle également de développer et de coordonner le système de suivi-évaluation, en collaboration avec l'UGP du PASE, et en conformité avec les exigences réglementaires nationales, la PO 4.12 de la Banque mondiale.

A ce titre, les principales attributions et tâches du Consultant responsable du Suivi Evaluation sont les suivantes :

- Elaborer une stratégie de suivi-évaluation (cadre logique), incluant la conceptualisation, la collecte des données de base et la planification des activités ;
- Renseigner les points de vérification de l'audit du PAR
- Élaborer un système de gestion de l'information pour le suivi-évaluation et en assurer le fonctionnement ;
- Définir et proposer des mesures de suivi, incluant des indicateurs mesurables, ainsi que les critères d'évaluation de la réinstallation ;
- Procéder à la collecte des données pour renseigner les indicateurs et réaliser les évaluations ;
- Effectuer des consultations et faciliter la participation des parties prenantes, en particulier des PAP, dans le suivi-évaluation ;
- Collaborer avec les équipes de projet de Senelec, du PASE, Consultants en charge de la finalisation des PARs, les populations locales affectées, ainsi que les autres parties prenantes dans le cadre de ses activités ;
- Élaborer et communiquer aux équipes de suivi du projet de Senelec et du PASE les tableaux de bord de suivi et d'évaluation ;
- Préparer les rapports mensuels/trimestriels de suivi de la réinstallation et les rapports d'évaluation des résultats de la réinstallation ;
- Analyser et expliquer les écarts entre les réalisations et les prévisions pour chaque composantes et activités des PARs et formuler toutes les recommandations appropriées pour améliorer les performances de leur mise en œuvre ;
- Élaborer un programme d'appui à la restauration des conditions de vie et des moyens de subsistance des PAP et les TDR afférents ;

- Assurer le suivi des opérations de finalisation des PARs
- Vérifier la gouvernance globale (transparence, fonctionnement du MGP) qui a prévalu pendant l'exécution des compensations ;
- Identifier les bonnes pratiques et insuffisances ;
- Effectuer l'évaluation à l'arrivée et l'évaluation finale des résultats des réinstallations ;
- Procéder à l'évaluation détaillée de l'application du mécanisme de règlement des griefs et de la gestion des relations dans le cadre de l'engagement des parties prenantes.

## **5. QUALIFICATIONS ATTENDUES DU CONSULTANT (Firme, Cabinet)**

### **(1) Références du Consultant (Firmes, Cabinet) :**

La présente mission sera réalisée par un Consultant (Firme, Cabinet ou Bureau d'Etudes) ayant des Expériences avérées en Audit en général, en Elaboration de PAR, Mise en œuvre ou Suivi-Evaluation d'Activités de Réinstallation.

#### **a. Durée d'Existence du Consultant :**

Le Consultant (Firme, Cabinet) disposer au moins 10 ans d'existence dans l'Elaboration des documents de Sauvegardes Environnementale et Sociales.

#### **b. Expérience en Audit Environnemental et Social :**

Le Consultant devra disposer d'au moins de Dix (10) expériences avec des références attestées en **Audit Environnemental et social** au cours des Dix (10) dernières années.

#### **c. Expérience en Elaboration et/ou Mise en œuvre de PAR de Projets Energie :**

Le Consultant devra disposer d'au moins Dix (10) Références attestées en **Elaboration et/ou Mise en œuvre de PAR de Projets Energie**, effectuées au cours des Dix (10) dernières années dont 2 financés par la Banque Mondiale.

#### **d. Expérience en Elaboration de Plan d'Engagement & Mobilisation des Parties Prenantes (PEPP&PMPP), Projets Energie :**

Le Consultant devra disposer d'au moins Cinq (05) Références Attestées en **Elaboration de Plan d'Engagement/Mobilisation des Parties Prenantes (PEPP/PMPP), Projets Energie** au cours des Dix (10) dernières années.

#### **e. Expérience Spécifique du Consultant Pertinente pour la Mission :**

Le Consultant devra fournir au moins Deux (02) Références Attestées en **Audit Social de PAR ou Évaluation de la Mise en œuvre** de PAR.

#### **f. Le Consultant devra disposer d'une expérience avérée d'au moins trois (03) ans dans le Suivi de la mise en œuvre de PAR, l'Evaluation ou l'Audit de PAR ;**

#### **g. Le Consultant devra disposer d'une expérience d'au moins 05 missions impliquant la Consultation et la participation des populations selon les standards de la Banque Mondiale et/ou de la SFI.**

## **6. DUREE DE LA MISSION**

La durée de la mission est estimée à Deux (02) mois. Le Consultant Suivi-Evaluation travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du PASE/Senelec.

**7. Les Consultants (Cabinet ou Firme ou un Groupement d'au maximum de Deux (02) Cabinets ou Firmes au maximum) intéressés peuvent obtenir des informations en transmettant une demande à l'adresse ci-dessous, tous les jours ouvrables de 07 H 30 mn à 16 H 30 mn : Cellule de Passation des Marchés Senelec, sise, au 19 rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf au 2<sup>ème</sup> étage de la**

**Résidence Khoudia** - Dakar, Sénégal. Adresses électroniques : [notificationcpm@senelec.sn](mailto:notificationcpm@senelec.sn).

**8.** Les TDR relative à la Mission sont Publiés dans le Site de Senelec : [www.senelec.sn](http://www.senelec.sn) .

**9.** Les Manifestations d'Intérêt en français doivent être soumises au plus tard le **mercredi ..... 2021 à 09 heures 30 mn précises, heure locale :**

- En Version Physique, dont un **(01)** original et trois **(03)** copies, déposées à Senelec **Salle de la Commission des Marchés de Senelec sise au 19, Rue Abdou Karim Bourgi x Wagane Diouf au 2<sup>ème</sup> étage de la Résidence Khoudia, Dakar ;**
- Ou en Version Electronique par courriel aux adresses suivantes : [notificationcpm@senelec.sn](mailto:notificationcpm@senelec.sn) & [papandiaga.diao@senelec.sn](mailto:papandiaga.diao@senelec.sn).

**10.** Les Consultants qui souhaitent déposer leurs manifestations d'intérêt avant la date d'ouverture des Manifestations d'Intérêt les remettront à **la Cellule de Passation des Marchés, sise au 19 rue Abdou Karim Bourgi X Wagane Diouf au 2<sup>ème</sup> étage de la résidence Khoudia Dakar,** tous les jours ouvrables de 07 H 30 mn à 16 H 30 mn.

**Le Directeur Général**